

ELECTION CONSULTATIVE DIRECTEUR DU GEMTEX 2024-2027

Décision d'organisation de l'élection consultative du directeur du GEMTEX 2024-2027

Vu les statuts de l'Etablissement Public Expérimental, Université de Lille ; Vu les statuts de l'ENSAIT et son annexe relative aux statuts du laboratoire GEMTEX ;

Dans le cadre de l'établissement public expérimental Université de Lille, l'ENSAIT, qui est un établissement-composante et tutelle associée du laboratoire GEMTEX, doit émettre un avis sur le choix du Directeur du GEMTEX proposé par les membres permanents du laboratoire, en amont de sa nomination par le Président de l'Université de Lille.

Dans ces conditions, le directeur de l'ENSAIT arrête :

Article 1 – Dates, durée des élections et mode de scrutin

Le mandat du directeur du laboratoire GEMTEX arrivant à échéance le 2 novembre 2024, le directeur de l'ENSAIT convoque l'ensemble des membres du laboratoire pour procéder à une élection consultative ayant pour but de proposer au Président de l'Université de Lille le nom d'un candidat pour le poste de nouveau directeur du GEMTEX pour les années 2024 à 2027.

Cette élection consultative se déroulera le :

Jeudi 17/10/2024 de 9h à 16h.

Le scrutin se déroulera par voie électronique sur la plateforme :

https://www.belenios.org/

Le directeur du GEMTEX est élu au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

Article 2 - Durée du mandat

Le mandat du directeur du GEMTEX est de trois (3) ans, soit jusqu'en novembre 2027.



Article 3 - Comité électoral consultatif

Lors de l'ouverture de la campagne électorale, le Directeur de l'ENSAIT constitue le comité électoral consultatif qui est composé comme suit:

- Directeur de l'ENSAIT
- 2. Directrice Générale des Services de l'ENSAIT,
- 3. Responsable administrative du GEMTEX,
- 4. Directrice des Ressources Humaines.
- 5. Directrice de la communication,
- 6. Chargé des affaires juridiques,

7.

Article 4 - Bureau de vote

Le bureau de vote est composé d'une présidente et d'un secrétaire désignés par le directeur de l'ENSAIT.

Présidente : Madame Dorothée MERCIER

Secrétaire : Monsieur Nolan JEHANNO

Article 5 – Listes électorales

<u>5-1 – Demande d'inscription sur liste électorale</u>

Nul ne peut prendre part au vote s'il ne figure sur une liste électorale.

Le corps électoral est constitué :

- Des enseignants chercheurs affectés et en poste au GEMTEX ou dont les missions contribuent à l'activité du GEMTEX ;
- Les doctorants, quel que soit leur statut, accueillis au sein du laboratoire GEMTEX et ayant au moins 6 mois d'ancienneté :
- Des chercheurs contractuels, ayant au moins 6 mois d'ancienneté, affectés et en poste au GEMTEX ou dont les missions contribuent à l'activité du GEMTEX ;
- Des ingénieurs, des techniciens de recherche et des personnels administratifs affectés et en poste au GEMTEX quel que soit leur statut ayant au moins 6 mois d'ancienneté ;
- Des enseignants chercheurs en poste dans d'autres structures mais rattachés au GEMTEX.

La condition d'affectation au GEMTEX s'apprécie à la date du scrutin.

Toute personne remplissant les conditions pour être électeur, et dont le nom ne figure pas sur la liste électorale, peut demander au directeur de l'ENSAIT de faire procéder à son inscription.



En l'absence de demande effectuée au plus tard le mercredi 16 octobre 2024, 17h00, elle ne peut plus contester son absence d'inscription sur la liste électorale.

Les demandes d'inscription sur listes sont à adresser à <u>dorothee.mercier@ensait.fr</u> et <u>nolan.jehanno@ensait.fr</u> qui statuent sur ces réclamations pour le compte du directeur de l'ENSAIT.

5-2 - Affichage des listes électorales

Les listes électorales seront affichées, dans les locaux et sur l'intranet de l'ENSAIT, le jeudi 12 septembre 2024.

Article 6 – Candidatures

6 - 1 - Conditions pour se porter candidats

Les conditions d'éligibilité sont :

- être inscrit sur la liste électorale
- être détenteur de l'HDR (Habilitation à Diriger des Recherches) au moment du dépôt de candidature.

6-2 - Constitution des candidatures

- Le formulaire de dépôt de candidature doit être correctement renseigné et est disponible sur l'intranet de l'ENSAIT ou par mail aux adresses à <u>dorothee.mercier@ensait.fr</u> et nolan.jehanno@ensait.fr.
- Le formulaire doit être accompagné d'une profession de foi qui permet aux électeurs d'apprécier le programme proposé par le candidat.
- Aucune candidature ne peut être déposée ou modifiée après le jeudi 26 septembre 2024
 à 17h. De même, aucun retrait de candidature ne peut être opéré après cette date.

6-3 - Dépôt des candidatures

Les personnes souhaitant se porter candidats peuvent déposer leur candidature jusqu'au jeudi 26 septembre 2024, 17h par voie électronique aux adresses suivantes <u>dorothee.mercier@ensait.fr</u> et <u>nolan.jehanno@ensait.fr</u>.

6-4 - Affichage des candidatures

Les candidatures sont mises à disposition par voie d'affichage dans l'établissement le vendredi 27/09/2024.

6-5 Présentation par les candidats

Une présentation des candidats sera faite le jeudi 10 octobre 2024 lors d'une assemblée des membres du laboratoire GEMTEX.



Article 7 – Modalités de fonctionnement du système de vote électronique

L'élection se déroulera sur la plateforme de vote électronique BELENIOS respectant les principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales, notamment la sincérité des opérations électorales, l'accès au vote de tous les électeurs, le secret du scrutin, le caractère personnel, libre et anonyme du vote, l'intégrité des suffrages exprimés, la surveillance effective du scrutin.

7-1 - Procédure de vote

7-1-1 - Diffusion des identifiants

Chaque électeur recevra avant le scrutin sur son adresse institutionnelle (@ensait.fr), un mail de la plateforme BELENIOS l'informant du code de vote, puis un second mail dans lequel sera inscrit le mot de passe lui permettant de prendre part au scrutin. Une notice détaillée au format PDF sur l'utilisation du système de vote sera transmise à chaque électeur avant l'élection.

7-1-2 - Déroulement du vote

Voir Guide électeur Belenios.

7-2- Clôture du scrutin et dépouillement

Le clôture et le dépouillement du scrutin auront lieu le jeudi 17 octobre 2024 à 16h05.

Le décompte des voix obtenues par chaque candidat apparaît lisiblement à l'écran. Le bureau de vote contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique.

Le système de vote électronique est scellé après la décision de clôture du dépouillement prise par le président du bureau de vote. Le scellement interdit toute reprise ou modification des résultats.

Article 8 - Proclamation des résultats

Le directeur de l'ENSAIT proclame les résultats dans les trois jours suivant la fin des opérations électorales et transmets le nom du candidat arrivé en tête au Président de l'Université de Lille.

Article 9 - Diffusion

Le Directeur Général des Services est chargé de la diffusion et de l'application de la présente décision qui sera affichée dans les locaux et publiée sur le site intranet de l'ENSAIT.

Fait à Roubaix le 12/09/2024

Signature Errc Desaux



ANNEXE 1 : Calendrier des opérations électorales

Détail de l'étape	Date d'échéance ou de réalisation
Affichage des listes électorales	Jeudi 12/09/2024
Date limite de demande d'inscription sur les	Mercredi 16/10/2024 17h00
listes électorales	
Date limite de dépôt des candidatures	Jeudi 26/09/2024 17h00
Affichage /mise à disposition de la liste de	Vendredi 27/09/2024
candidats	
Envoi des modalités de vote	Jeudi 17/10/2024 9h30
Dates du scrutin	Jeudi 17/10/2024 de 9h à 16h
Dépouillement	Jeudi 17/10/2024 16h05
Proclamation, affichage des résultats	Lundi 21/10/2024 au plus tard
Transmission au Président de l'Université de	Lundi 21/10/2024
Lille	